



La Tribune
du

PROGRÈS

Bulletin de liaison de la Société d'Encouragement au Progrès

La S.E.P. distingue et accompagne les acteurs de l'amélioration de la condition humaine et de la sauvegarde de la nature



Le Président de la S. E. P.

Jean-François Roubaud

**Numéro
Spécial
Cérémonie du
10 novembre 2022
et thème
«EUROPE»**

SOMMAIRE

Liste des textes publiés dans ce numéro

Thème: l'Europe

- Page 2 Mot du Président
- Page 3 Présentation du thème «Europe»
- Page 4 Photos Cérémonie du 10 novembre 2022
- Page 20 L'industrie spatiale européenne
- Page 27 Se repenser face au désordre international
- Page 32 Pour une Europe à géométrie variable (2019)
- Page 34 Liste des Délégués Nationaux et Régionaux
- Page 35 Inscription Cérémonie du 8 novembre 2023
- Page 36 Adhésion à la S.E.P. et Prochaines activités

*Votre publicité dans
La Tribune du Progrès ?
contactez-nous
contact@sep-france.org*

Directeur de publication : Jean-François Roubaud
Rédacteur en Chef : Jean-Luc Habermacher

Le Mot du Président

Chers Amis du Progrès,

La situation du monde est empreinte de chaos et d'incertitude. Des conflits armés éclatent partout sur la planète, provoquant la souffrance et la destruction. Les crises environnementales menacent notre avenir.

Mais, malgré ces défis majeurs, il existe des raisons d'espérer et de croire au Progrès.

Sur le plan technologique, l'innovation et les avancées scientifiques ont le potentiel de transformer notre monde. Les énergies renouvelables gagnent en popularité, offrant des solutions pour réduire notre dépendance au monde fossile. Les recherches médicales repoussent les limites de la science, comme Stéphane Bancel, à qui je remettais l'an dernier une Grande Médaille d'Or, nous l'expliquait, à travers ses recherches sur l'ARN messager.

Enfin les échanges et le dialogue interculturel continue de rapprocher les peuples. Les initiatives de collaboration internationale, telles les accords sur le changement climatique ou les objectifs de développement durable des Nations Unies, fournissent un cadre pour la coopération et l'action collective.

La Société d'Encouragement au Progrès nous invite tous à agir, individuellement et collectivement, pour créer un monde plus harmonieux pour les générations futures.

Avec l'assurance de mes sentiments dévoués et très amicaux.

Jean François Roubaud

Président de la S.E.P.

Présentation du thème de ce numéro : "Europe et Progrès ?"

Dans le contexte paradoxal actuel où médecine personnalisée "4P" (prédictive, préventive, personnalisée et participative), ciblage commercial (B to B, B to C) et algorithmique (I.A.), prise en compte des minorités et spécificités de tous ordres côtoient les normalisations et standardisations permanentes, vers une pensée de plus en plus unifiée, l'Europe peut-elle être ? Doit-elle être ? Et sous quelle forme ?

Rêve utopique, réalité pragmatique ou oxymore définitivement inextricable, peut-elle s'inscrire comme vecteur de progrès, de quelle manière, dans quelles limites, sous quel délai et dans quel contexte ?

L'Europe... de toutes les vertus, l'Europe de tous les maux, L'Europe des nations, L'Europe politique, L'Europe économique, L'Europe sociale, l'Europe de la paix...

Mise à toutes les sauces, qui doit-elle servir ? Qui sert-elle réellement et pourquoi ? On est pour, on est contre, on y adhère, on s'en libère, d'une adhésion souhaitée par-ci à un ...exit par-là, on la rêve, on la critique, le sujet passionne et réveille les ardeurs, qu'elles soient nationalistes ou européistes ! Alors pourquoi ?

À l'époque du multilatéralisme généralisé, à quelques exceptions près, comment l'Europe doit-elle s'interfacer avec le reste du monde ? Doit-elle être fédérale, supplanter les États-Nations et quelles en seraient les justifications ? En France la hiérarchie des normes place la Constitution au faîte de la pyramide du droit, elle supplante en conséquence les Traités internationaux. D'aucuns craignent la perte de notre souveraineté, d'autres annoncent qu'elle est déjà perdue... Quid ?!

Le monde change, les pôles de puissance migrent, se réorganisent, l'hégémonie libérale et occidentale d'hier déjà amoindrie sera-t-elle supplantée demain par un pôle asiatique, un pôle du Sud ? Où et comment l'Europe peut-elle et doit-elle se positionner dans le concert cacophonique actuel ? Peut-elle donner le la, proposer une nouvelle partition, être le chef d'orchestre ou jouera-t-elle seulement au rythme de la grosse caisse des puissances historiques ou naissantes ?

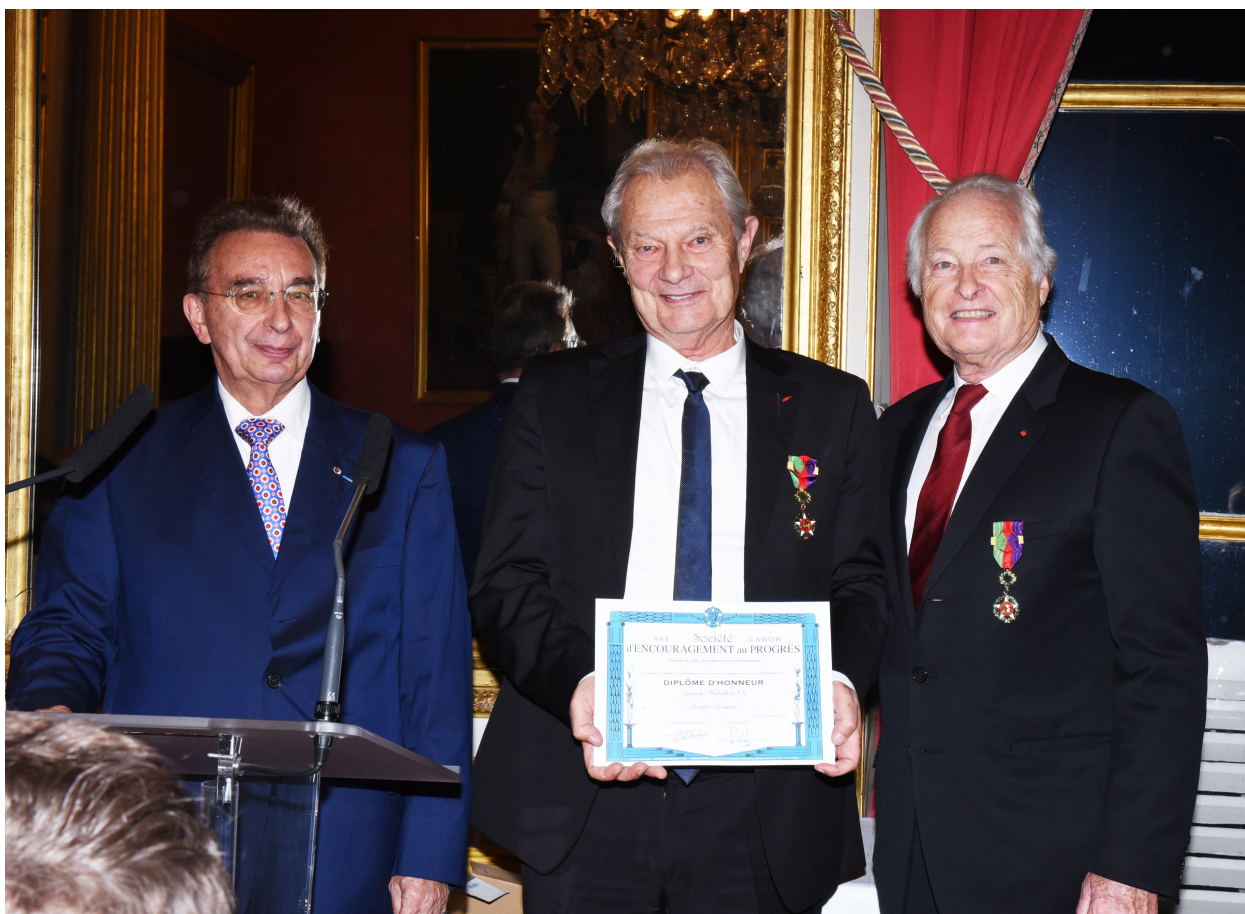
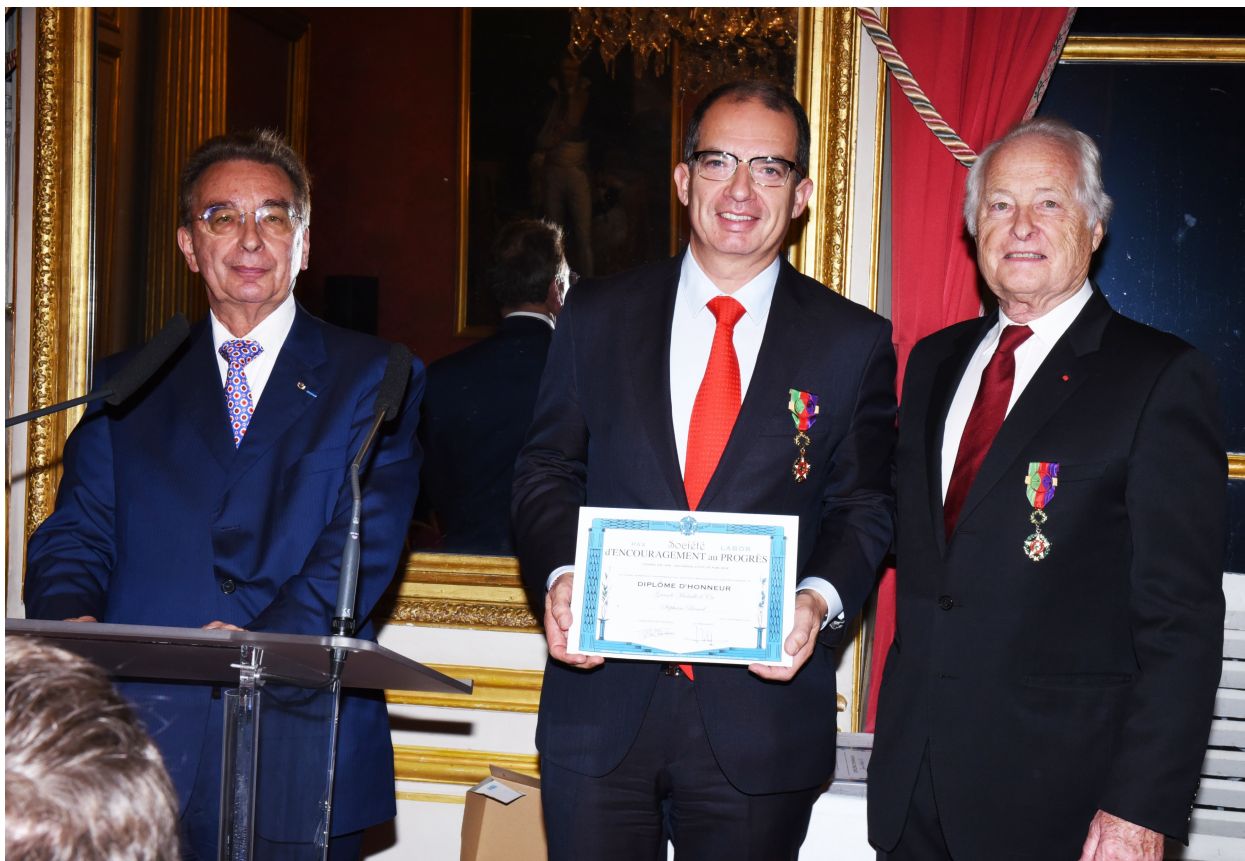
Le sujet est vaste, très vaste, trop vaste pour qu'une seule Tribune du Progrès puisse l'embrasser. Cette Tribune est l'occasion d'aborder le sujet, de manière neutre, sous quelques-unes de ses coutures, d'observer l'Europe, d'analyser où le bât blesse, où la trame est solide, de proposer des solutions, des orientations. Nous avons sollicité des intervenants aguerris pour évoquer le sujet dont notamment une analyse de fin 2019 qui pose question par sa clairvoyance. Notre présent était-il si prévisible ?

Cette Tribune du Progrès donnera, nous l'espérons, matière à réflexion. Réflexion que nous poursuivrons au fil des années et lors de nos prochaines Conférences.

Denis Jager

Coordinateur de la Tribune du Progrès n°68

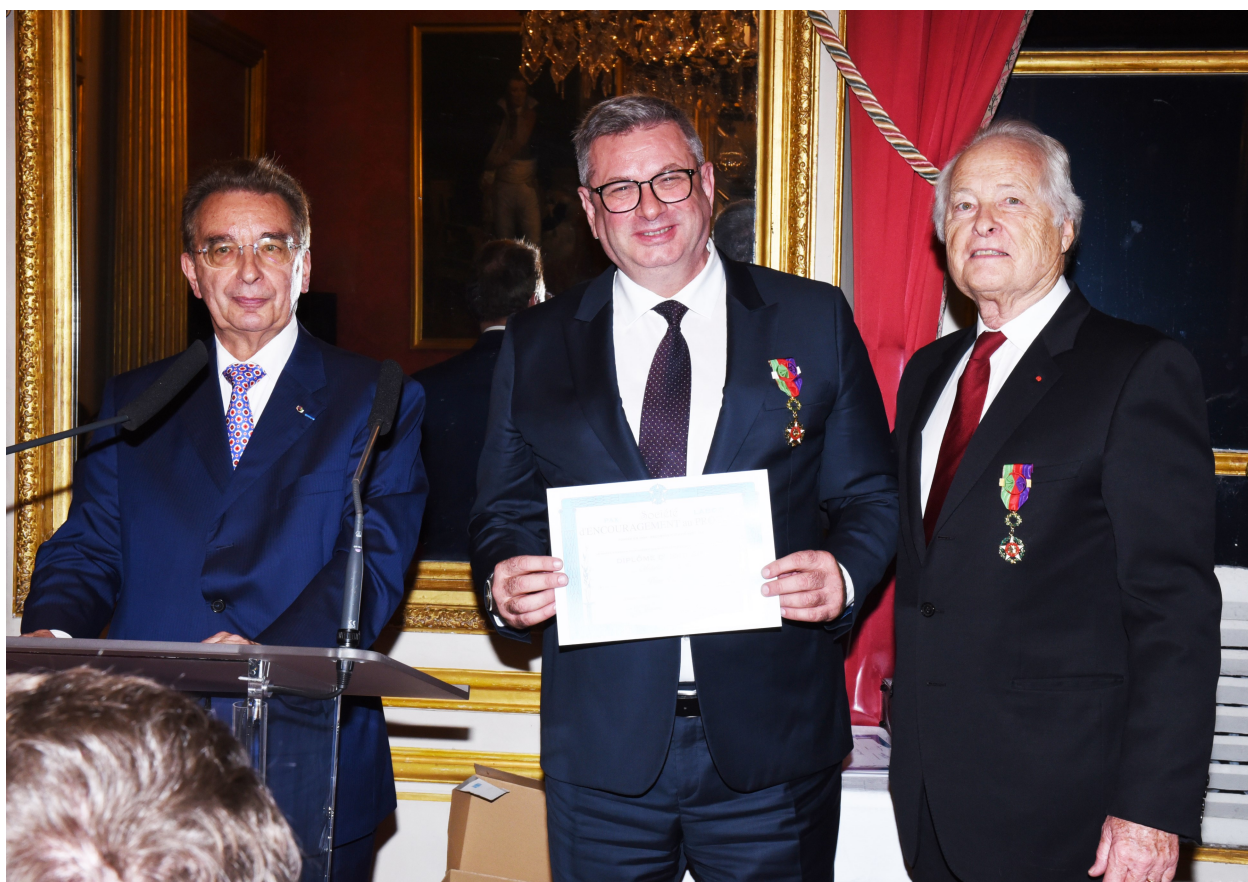
CÉRÉMONIE SOLENNELLE DU 10 NOVEMBRE 2023 AU SÉNAT





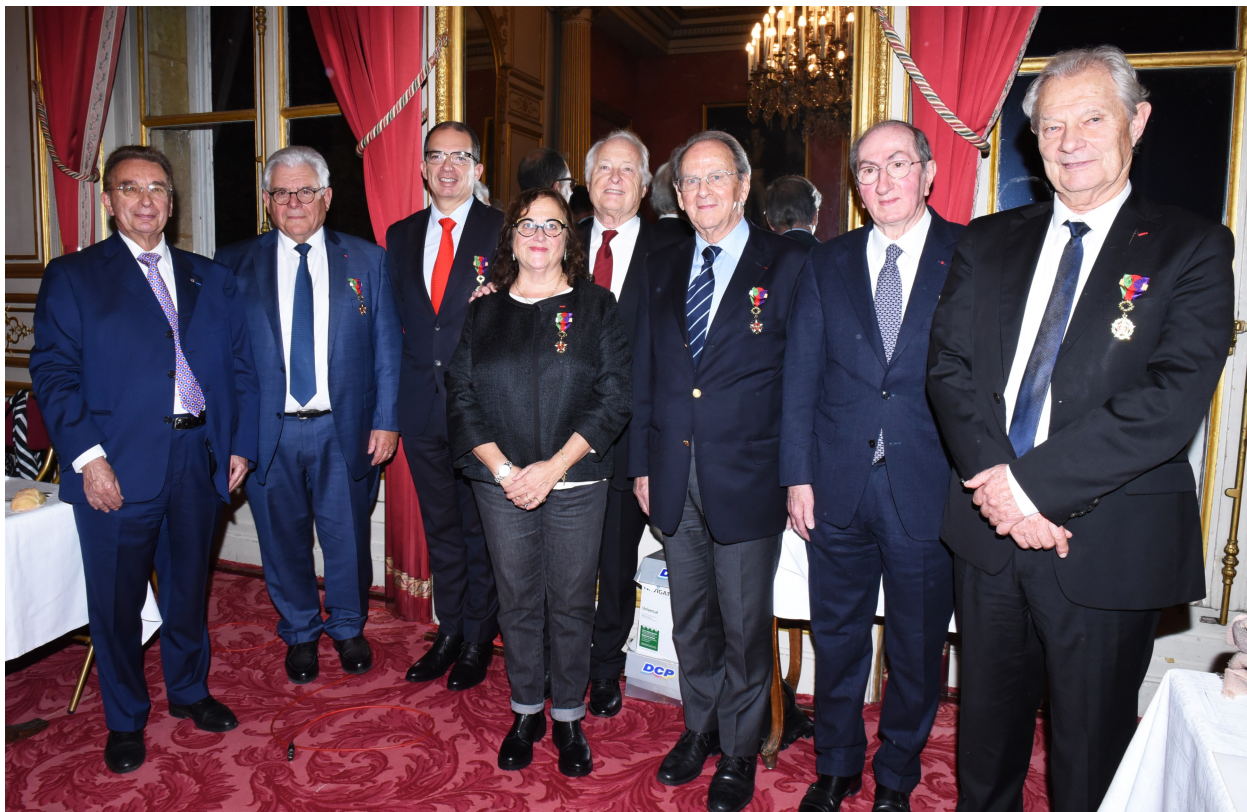


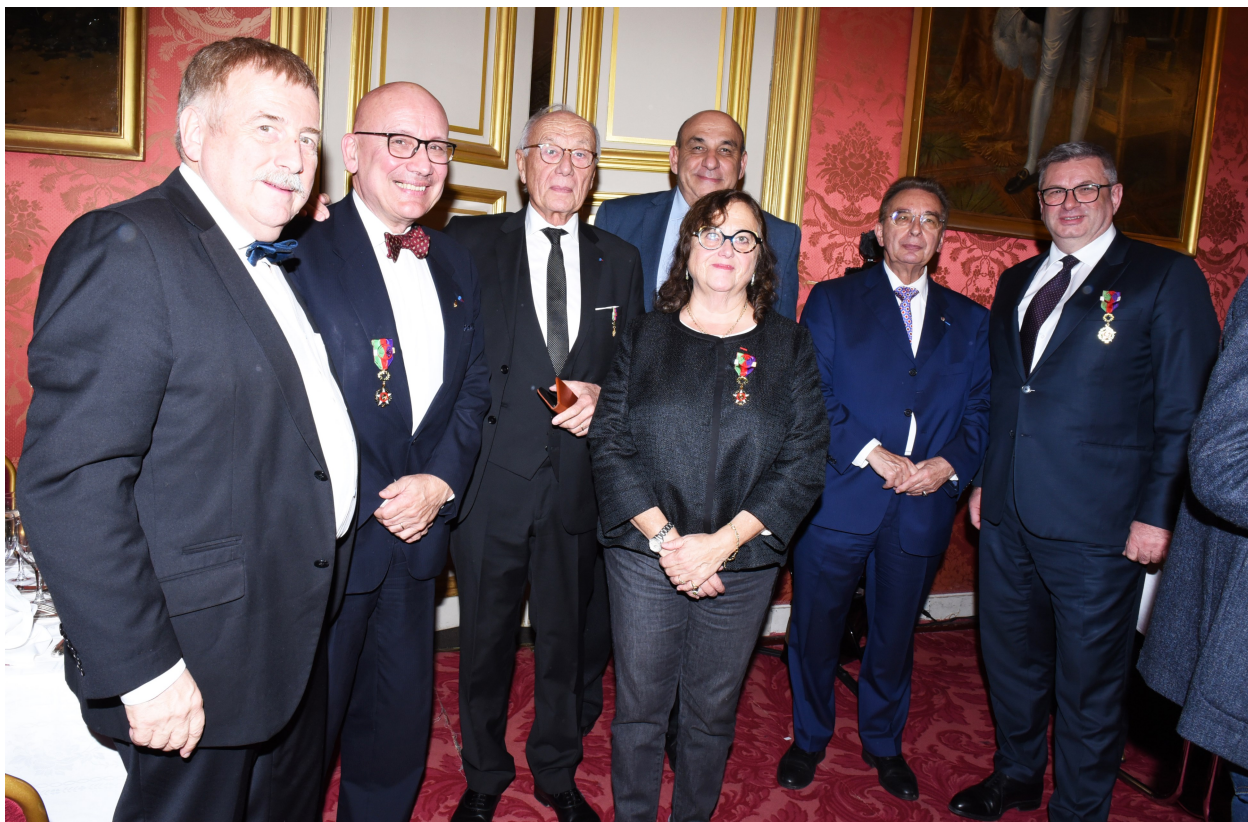












Tous les Auditeurs IHEDN présents à la Cérémonie













HOMMAGE À HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE



Le 11 mars 2020, la S.E.P. remettait sous le dôme Gabriel de l'École Militaire sa Grande Médaille d'Or à Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française. C'était une personnalité exceptionnelle, dont la liste des qualités était un exemple pour tous.

Hélène Carrère d'Encausse avait prévu d'animer une Conférence de la S.E.P. en janvier ou février 2024. Nous n'aurons jamais le plaisir d'y assister.

La S.E.P. a perdu un de ses Membres les plus éminents, et elle s'associe à la peine de sa famille qu'elle assure de sa plus profonde sympathie.

Moscou, Kyev et... Bandung : la troisième voie de l'industrie spatiale européenne

«Avertissement de la Tribune du Progrès : les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs, ils ne préjugent en rien des opinions de la S.E.P. elle-même, et ne sauraient engager en rien la responsabilité de la S.E.P.»

Par Christophe Rafenberg



Christophe Rafenberg est Expert en Sécurité économique & Chef de projet Sécurité économique et Innovations



Cercle K2

“ L’industrie dans l’espace pourrait être la prochaine révolution industrielle, il ne faut pas que l’Europe passe à côté. ”

Christophe Rafenberg
Expert en sécurité économique &
Chef de projet Sécurité économique et innovations

Le Cercle K2 n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans les publications (écrites et vidéos) qui restent propres à leur auteur.

Les propos de l’auteur n’engagent que lui-même. Cet article est un travail personnel, rédigé en toute indépendance, sans aucun lien avec une structure privée ou publique. L’auteur déclare n’avoir aucun lien avec les domaines ou les industries cités dans cet article.

- Depuis 2014, les États-Unis ont des ambitions de retour sur la Lune ou d'exploration de Mars mais leur politique sur ce sujet subit les à-coups des présidences successives. Les débats et les projets sont aujourd'hui principalement animés par des acteurs privés (SpaceX, Blue Origin, etc...) et, dernièrement, les retards sur le lancement d'Artémis laissent planer des doutes sur les compétences de la NASA à gérer de nouveaux projets.

Le 24 février 2022, la Russie attaque l'Ukraine. L'UE réplique rapidement par de lourdes sanctions sans en avoir soupesé l'effets "boomerang" pour son économie. L'industrie spatiale européenne, et particulièrement le spatial français, se trouve fortement impactée par l'arrêt immédiat de nombreuses activités développées en collaboration avec la Russie. Parallèlement, les collaborations possibles se réduisent à la seule voie américaine, en raison du veto strict des États-Unis à toute collaboration avec la Chine, seule autre puissance spatiale capable d'offrir des moyens équivalents à ceux des Russes et des Américains. Et Russes et Chinois ont annoncé leur prochain mariage orbital.

Dans quelle voie l'Europe et la France doivent-elles s'engager pour garder leur autonomie ?

L'Europe spatiale : le clin d'œil de l'Histoire, des succès français et une dynamique européenne

Par sa politique volontariste et visionnaire, la France fait partie des précurseurs parmi les puissances spatiales. Après le recrutement d'ingénieurs allemands en 1945-1946, la France crée en 1947 un Bureau d'étude, le Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques (LRBA), avec l'ambition de doter la Défense française de missiles. Ces développements ouvrent aussi la voie à une exploration de l'espace et une meilleure connaissance des différentes contraintes qui règnent en orbite (vitesse, températures, vide, etc.).

L'histoire du programme spatial français et européen s'écrit ensuite très rapidement : création du CNES en 1962 ; création de l'European Launcher Development Organisation (ELDO) la même année et, parallèlement, la création de European Space Research Organisation (ESRO) ; les deux organisations sont mises effectivement en place en 1964 ; création du centre spatial guyanais en 1964 ; premier tir de la fusée Diamant A1 en 1965 avec la mise sur orbite du premier satellite artificiel français baptisé Astérix et, quelques jours plus tard, la satellisation de FR-1 qui font de **la France la troisième puissance spatiale**^[1] capable de satelliser une charge et techniquement de se doter de missiles balistiques intercontinentaux.

Suivront le lancement du projet Ariane en 1973, qui poursuivra son chemin de succès en succès, de l'ESA en 1975 par la fusion de l'ELDO et l'ESRO et, enfin, du premier spationaute français en 1982.

Si la France et l'Europe affichent comme principale motivation l'exploration de l'espace et les télécommunications, **la dimension militaire de l'utilisation de l'espace par la France ne peut être minorée**. Elle constitue un point d'achoppement avec les États-Unis qui, très tôt, militent pour un abandon du programme d'ICBM français, les États-Unis se proposant d'assurer seuls la dissuasion nucléaire^[2], ce qui aurait constitué une hégémonie sur la souveraineté spatiale française.

Des camarades dans l'espace : l'amitié Franco-Soviétique

Parallèlement au découplage États-Unis / France en matière de militarisation de l'espace, **en 1966, en pleine guerre froide**, le Centre National d'Études Spatiales (CNES) entreprend **de signer des accords, tout d'abord avec l'Union Soviétique^[3] puis avec la Russie en 1996**, dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, accords qui seront amendés en 1999.

Dès le début des années 2000, les accords de coopération sont complétés par des services de lancements sur le lanceur Soyouz, en introduisant la possibilité de réaliser des vols habités à partir de la Guyane. Les accords de coopération signés en 2015 avec Roscosmos^[4] sont renforcés en 2018.

Les Russes, avec Saliout-7 et MIR, sont devenus de grands spécialistes des vols habités. Ils ont ouvert la voie à la coopération spatiale internationale avec la Station Spatiale Internationale^[5] (ISS) et à de nombreuses collaborations France-Russie. Il y a peu encore, les spationautes français s'envolaient vers l'ISS depuis le Cosmodrome russe de Baïkonour au Kazakhstan, où ils sont formés au pilotage des modules russes.

L'exploration spatiale recouvre les activités qui concourent à une meilleure connaissance de la Terre, de l'espace proche et à l'exploration du système solaire ou de l'espace lointain. Ce domaine contribue à d'importants développements et progrès technologiques. C'est aussi le mieux connu du public qui peut emporter l'adhésion des citoyens et du contribuable.

Mais les hostilités en Ukraine ont stoppé net ces collaborations. Le 3 mars 2022, *Le Monde* titrait "**Les tirs de fusées Soyouz ont été suspendus**" et la mission européenne vers Mars, prévue cette année, n'a plus ni lanceur ni atterrisseur. La fin de la coopération avec **la Russie contraint les scientifiques à revoir d'urgence leurs plans**".

Fin août 2022, la Russie annonçait qu'elle quitterait l'ISS en 2024. Elle annonçait parallèlement son intention de créer sa propre station orbitale, et son rapprochement avec la Chine dont le projet de station orbitale est plus avancé.

Dans ce contexte, nos possibilités de coopérations sont drastiquement réduites : la France ne peut plus collaborer qu'avec la Chine ou les États-Unis :

- La Chine rattrape rapidement son retard et est aujourd'hui en tête avec des projets vers la Lune et Mars qui démontrent l'acquisition de compétences technologiques nouvelles. Les ambitions chinoises ont réduit l'avance européenne. En matière d'espace habité, la station spatiale chinoise Tiangong devrait fournir une totale autonomie au programme spatial chinois.
- Depuis 2014, les États-Unis ont des ambitions de retour sur la Lune ou d'exploration de Mars mais leur politique sur ce sujet subit les à-coups des présidences successives. Les débats et les projets sont aujourd'hui principalement animés par des acteurs privés (SpaceX, Blue Origin, etc...) et, dernièrement, les retards sur le lancement d'Artémis laissent planer des doutes sur les compétences de la NASA à gérer de nouveaux projets.

Et dans ce contexte bicéphale, ***les États-Unis, jusqu'à ce jour, imposent à tous ses partenaires une non-collaboration avec la Chine***^[6], sous peine d'exclusion des programmes spatiaux américains^[7].

S'offre aux Français ou aux Européens la solution d'une collaboration unique avec les États-Unis qui imposeront leurs choix technologiques et leurs normes, créant de fait un couplage "forcé" entre Europe et États-Unis. Allons-nous céder face à cette injonction américaine ?

Ariane, le fil du succès franco-européen menacé de rompre

Nous devons notre 3^{ème} rang et notre autonomie à un programme spatial français ambitieux et à la réussite d'Ariane et de ses ***services de lancements*** à destination de clients étrangers. Ils représentent en moyenne 21 % de la masse totale lancée au cours des trois dernières décennies ce qui est une vraie réussite commerciale.

Sur les 30 dernières années, seul le lanceur européen se place sur le marché du service de lancement pour le marché export. ***Pour Ariane l'export est deux fois supérieur aux lancements domestiques.*** Pour tous les autres lanceurs, les marchés d'exportation sont des marchés secondaires.

Commercialement, en 2021, Arianespace a bien terminé l'année avec 11,5 tirs destinés à des clients sur une activité record de 15 tirs mais avec seulement 3 sur Ariane et 3 sur Vega, tous les 6 tirés à Kourou, et 9 autres tirs sur Soyouz à partir du sol Russe. Les mauvaises langues diront que l'essentiel de l'activité s'est déroulée à Baïkonour ou Vostochny...

Si ***Soyouz est devenu important dans la stratégie commerciale d'Ariane Group*** c'est principalement en raison du faible coût de ce lanceur et de la politique tarifaire très concurrentielle de SpaceX.

Le prix du kilogramme lancé est calculé par rapport au coût total du lancement divisé par la masse mise en orbite, soit pour Vega 13 500 dollars le kg, 23 000 dollars pour Ariane 5 et moins de 20 000 dollars pour Soyouz. Mais la prévision pour Ariane 6 est de 8 100 dollars le kg.

Le modèle de fonctionnement européen d'Ariane est aussi remis en question !

Son principe de fonctionnement est basé sur le ***retour géographique des activités vers les États qui se coalisent pour financer*** le lanceur (les ensembles d'Ariane 5 sont produits dans 12 pays). Inversement, le modèle américain de SpaceX repose essentiellement sur la commande publique de la Nasa et du Département de la Défense, sans contrainte de retour géographique. La concurrence des assembleurs et des bureaux d'études est réelle et seul le rapport coût efficacité est pris en compte en dehors de considérations géopolitiques.

Dans ce contexte, les marchés de capitaux américains et un tissu industriel performant ont permis l'émergence d'une dizaine d'acteurs, tous sur le sol des États-Unis.

Ce fonctionnement n'a pas échappé à certains pays européens. Aujourd'hui, les coûts de conception (ingénierie, logiciels, matériaux, avionique, essais, etc.) se sont tellement effondrés que la France pourrait prétendre à financer seule sa filière spatiale.

C'est d'ailleurs ce qui semble se passer à **Berlin qui a largement soutenu sa propre filière de lanceurs de petite taille** avec Isar Aerospace Technologies et Rocket Factory Augsburg (RFA), pour l'instant un très petit concurrent mais qui pourrait devenir un «poil-à-gratter» de plus pour Ariane.

Ariane est aussi dépendante de la commande publique, mais lorsque les principaux partenaires européens ont des vellétés d'autonomie nationale on ne s'interroge plus sur ce qui les pousse à utiliser des lanceurs américains ou russes plutôt que le lanceur européen. **Sans commande publique, le modèle d'Ariane est fragilisé.**

Aux États-Unis, jusqu'en 2020, l'utilisation des vaisseaux Progress russes pour l'emport de charge et d'équipage vers l'ISS révélait une grande faiblesse et une dépendance des Américains dans l'activité de lancement après l'arrêt de la navette spatiale. Avec l'arrivée du challenger SpaceX, cette dépendance n'existe plus.

En 2021, les États-Unis ont réalisé un total de 45 lancements dont 31 avec la seule fusée Falcon 9 de SpaceX, qui est favorisée par de nombreuses commandes étatiques et des aides au développement, ce qui permet à l'entreprise d'Elon Musk de commercialiser son kilogramme lancé entre 4 700 à 12 600 dollars par kilogramme. **SpaceX profite d'une distorsion de concurrence considérable.**

La Chine, jeune puissance spatiale, vient bousculer le jeu. En 2021, avec ses lanceurs **Longue Marche** elle a réalisé **55 tirs, ce qui place la Chine devant les États-Unis en matière de lancements**. Elle dispose déjà de trois ports spatiaux pour accueillir la croissance attendue des lancements commerciaux aujourd'hui peu fréquents.

Conscient que **le marché des lancements est important et constitue un atout géopolitique majeur, le Gouvernement chinois a ouvert son secteur spatial** aux start-ups qui opèrent leurs premiers lancements comme iSpace (Hyperbola) ou Galactic Energy (Ceres-1). Landscape ou CAS Space espéraient réaliser les premiers tirs dès 2022. C'est une future concurrence low-cost très menaçante.

En résumé, l'activité de lancement est de moins en moins compétitive pour les petits satellites. Ariane est très exposée à la concurrence de SpaceX, qu'on aura compris faussement compétitive. La Chine, en embuscade, vise une nouvelle domination et se dote de moyens considérables. Dans le même temps, les partenaires historiques d'Ariane semblent avoir des vellétés d'autonomie et favorisent des lanceurs extra-européens...

Le nombre de lancement réalisé sur des lanceurs Ariane risque d'être insuffisant pour espérer atteindre la rentabilité, rentabilité jusqu'ici préservée par l'utilisation des Soyouz et des Vega, aujourd'hui inaccessibles pour cause de guerre et de sanctions économiques.

Ariane 6, moitié moins coûteuse qu'Ariane 5, mais qui n'a pas encore volé, dispose d'un carnet de commande 2022 bien rempli. Mais sera-t-elle suffisamment performante pour assurer l'équilibre financier ?

Des sanctions lancées par Bruxelles et le retour du boomerang spatial

Dans le contexte ukrainien, l'équation commerciale des activités de lancement d'Ariane pour atteindre l'équilibre présente des données d'entrées inquiétantes. L'ancien Directeur Général de Roscosmos, Dmitri Rogozine, a annoncé suspendre la coopération avec l'Europe, les équipes Soyouz de Kourou sont rentrées en Russie, et cette collaboration ne reprendra pas rapidement.

Et subitement, ***l'Europe découvre aussi sa dépendance à une industrie spatiale ukrainienne et russe !*** L'étage supérieur des lanceurs italiens Vega et Vega-C utilisent des moteurs conçus par le Bureau d'études ukrainien Ioujnoïe^[8]. Ils sont produits par le constructeur Ioujmach^[9], situé dans la ville de Dnipro, bombardée en mars et avril 2022^[10]. Ces moteurs ukrainiens ne sont plus livrés pour les lancements programmés en 2023. Les trois vols Vega prévus en 2022 depuis Kourou en Guyane ne devraient pas être impactés, les éléments d'assemblage en provenance d'Ukraine étaient déjà reçus avant le déclenchement des hostilités.

Il est peu probable que ces moteurs si particuliers puissent être remplacés au pied levé par un autre constructeur, ce qui compromet les tirs de Vega pour 2023 et probablement une partie de ceux de 2024. Une donnée supplémentaire qui compromet encore l'équation commerciale d'Ariane en la privant d'un lanceur compétitif.

Plus anecdotique, l'hydrazine permettant le positionnement sur orbite des satellites, des sondes spatiales et des véhicules habités. Elle était jusqu'à maintenant fabriquée en Ukraine. Dans ce cas précis, la consommation annuelle d'environ 5 tonnes pourra facilement être réimplantée en Europe.

Ce qui n'est pas le cas du titane dont l'Europe ne possède pas de gisement. La Russie représente environ 50 % de l'approvisionnement mondial en titane^[11]. Depuis le début de la guerre en Ukraine, l'approvisionnement en titane est devenu un élément stratégique à sécuriser pour la filière aérospatiale, mais dans une configuration de marché qui présente peu d'alternatives. Les États-Unis, moins dépendants, ont annoncé la fin des importations. La poursuite des hostilités pourrait fragiliser l'approvisionnement en titane. Il faut cependant signaler que la fabrication des lanceurs et des satellites est faiblement consommatrice par rapport à la construction aéronautique. Des solutions pourraient être trouvées mais avec des coûts très supérieurs.

Le titane russe est fourni en particulier par le fournisseur VMPO, dont une partie des sites industriels est basée en Ukraine. Et le Président du Conseil d'Administration de VMPO, Sergey Chemezov, est un ex-membre du KGB proche de Vladimir Poutine

Le problème de la dépendance à la Russie et l'Ukraine touche aussi les États-Unis. Le lanceur Atlas V d'United Launch Alliance, utilisé aux États-Unis, fonctionne pour l'instant avec des moteurs russes. La fusée Antares, de la société américaine Orbital Sciences Corporation, qui lance le ravitailleur Cygnus vers ISS, utilise un premier étage construit en Ukraine et est motorisée par des moteurs russes.

La volonté politique de maintenir une industrie spatiale hors de l'Europe nous a rendu dépendants alors que dans le même temps, la Chine, par nécessité, a développé un système intégré où elle ne dépend que d'elle-même. ***Il est peut-être temps pour l'Europe et la France de relancer une filière de motorisation et d'autres filières stratégiques pour acquérir une réelle autonomie dans l'espace ?***

Un Bandung spatial ou le refus des hégémonies

Nous, Européens, sommes à la croisée des chemins en matière d'industrie et de coopération scientifique dans l'espace. Les circonstances géopolitiques ont modifié la donne et nous placent devant des choix restreints en matière de partenaires. Et en matière d'activités dans l'espace, bien choisir son partenaire est vital.

Il n'est pas acceptable de passer sous les fourches caudines des États-Unis ni de tomber dans les bras du programme spatial chinois, dont les retours par rapport à nos apports risquent d'être incongrus.

Du 18 au 24 avril 1955, la Conférence de Bandung, en Indonésie, réunissait pour la première fois les représentants de vingt-neuf pays africains et asiatiques. Cette conférence marque l'entrée sur la scène internationale des pays du "Tiers-monde" qui ne souhaitent pas intégrer les deux blocs et être le terrain de jeu de la guerre. Ils choisirent le non-alignement.

Il faut alors explorer une troisième voie, un **Bandung spatial** avec des nations aux programmes spatiaux plus ou moins avancés : Japon, Inde, EAU, Brésil, Indonésie... Un **Bandung qui s'inscrirait en partie dans la stratégie indo-pacifique**. Décider une telle démarche serait comme franchir la ligne de Karman^[12], le Rubicon spatial.

Vis-à-vis des trois grandes puissances spatiales, il s'agit d'**éviter toute hégémonie**, d'autant plus que les tensions entre les États-Unis et la Chine restent fortes et pourraient se concrétiser aussi dans un espace de plus en plus militarisé. Car, si nous n'avons que peu abordé le sujet "**militarisation de l'espace**", sujet des années 1960 lorsque les États-Unis nous poussaient à abandonner nos projets d'ICBM, il reste **très présent dans le veto américain** qui contraint ses partenaires à ne pas collaborer avec la Chine.

Ce Bandung spatial entrouvre une voie de coopération qui permettrait de rendre une souveraineté dans des domaines stratégiques comme les télécommunications, la météo, l'observation (pacifiques ou pas) de la Terre, à des participants aujourd'hui dépendants du trio Russie-Chine-États-Unis.

Les pays comme le Japon, l'Indonésie ou l'Inde, les E.A.U. disposent de ressources naturelles, financières et technologiques non négligeables qui permettraient de décupler les moyens de l'Europe et d'envisager des programmes ambitieux de lanceurs lourds et réutilisables, d'exploration vers Mars, de mise en orbite de micro-usines. L'industrie dans l'espace est un sujet peu abordé qui semble encore lointain mais qui figure en bonne place dans les cartons des acteurs privés américains comme Jeff Bezos ou Elon Musk. **L'industrie dans l'espace pourrait être la prochaine révolution industrielle, il ne faut pas que l'Europe passe à côté** en raison de la domination des trois Grands.

Un Bandung spatial en forme de solde de tout compte de la guerre froide, de la course à l'espace et d'un partage de l'accès à l'espace aujourd'hui réservé à un petit club. C'est le moyen le plus sûr pour maintenir une présence internationale et pacifique dans l'espace, pour le moins assurer la présence de toutes les nations volontaires et disposant de moyens suffisants pour participer financièrement à cette aventure.

Face au désordre international, comment se repenser ?

Par Laura Deghrar et Guillaume Lasconjarias¹

«Avertissement de la Tribune du Progrès : les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs, ils ne préjugent en rien des opinions de la S.E.P. elle-même et ne sauraient engager en rien la responsabilité de la S.E.P.»

La guerre d'Ukraine rebat un ordre géopolitique qu'on croyait, à tort plus qu'à raison, fondé sur des piliers stables car érigé, patiemment, depuis la fin du second conflit mondial. Les illusions se sont effritées au fur et à mesure des tensions qui se sont établies, par un curieux effet de ciseau : le retour des politiques de puissance d'une part, autour de «compétiteurs stratégiques»² et l'affaiblissement du modèle de la démocratie libérale, avec des contestations internes de plus en plus marquées, y compris au sein de l'Union européenne. Dans ce contexte, la question du multilatéralisme se pose avec une plus grande acuité ; les enceintes internationales elles-mêmes semblent instrumentalisées.

Serait-ce donc un nouveau «choc des civilisations» auquel nous assistons, pour reprendre le titre du pamphlet de Samuel Huntington ? Ne voit-on pas une contestation du monde actuel, de ses équilibres et de ses règles ? N'analyse-t-on pas de façon biaisée – ou pour simplement se rassurer ? – les résultats du vote aux Nations unies condamnant l'agression russe en Ukraine ? Si 141 Etats ont approuvé la résolution exigeant le retrait des forces russes et la fin des hostilités, 7 ont voté contre mais 32 se sont abstenus, dont la Chine et l'Inde. Dans le détail, on verrait qu'une majorité de pays d'Asie et d'Afrique pratiquent l'abstention ou la politique de la chaise vide. Derrière le succès de ce vote, pourtant non contraignant – la Russie membre du Conseil de Sécurité bloque toute adoption d'un texte – se dessine la fin d'un ordre mondial dominé par les puissances occidentales et l'éclosion d'un monde à nouveau multipolaire, glissant vers l'Asie, engendrant un certain déclassement de l'Europe.

Comment repenser la place et l'action multilatérale, que nous avons fondées sur les valeurs fondamentales des démocraties libérales³ ? Comment redonner du sens sans donner de leçons ?

Un multilatéralisme à l'épreuve ?

La guerre d'Ukraine confronte l'Organisation des Nations Unies à ses faiblesses : que faire lorsqu'un membre du Conseil de Sécurité viole l'architecture dont il est lui-même garant ? Sans doute n'est-ce pas la première fois que l'ONU est paralysée, incapable de répondre à sa mission de protection et de préservation de la paix internationale. Crise du Kosovo en 1999, invasion de l'Irak en 2003... Ces événements ont participé des prémisses conduisant à voir aujourd'hui une organisation dans l'impasse, révélant un blocage structurel qui pose la question de son efficacité et de sa pertinence.

En effet, au niveau des membres non permanents du Conseil de sécurité, peu de pays condamnent ouvertement la Fédération de Russie. Le cas de l'Inde souligne les mutations de l'ordre géopolitique et la prudence de certains acteurs qu'on aurait trop rapidement tendance à cataloguer comme étant plus proche de l'Occident à cause de leur régime politique et d'une histoire commune ; dépendante de la Russie pour ses équipements militaires, et souhaitant conserver une posture prudente (« non-alignée »), le Gouvernement de Modi se limite à rappeler les règles du droit international⁴. Cherchant à corriger des abus, l'interrogation sur la possibilité – et la faisabilité – d'une réforme de l'ONU paraît difficilement envisageable, compte tenu des divergences de visions géopolitiques en pleine mutation, couplé à une remise en cause crescendo de l'ordre mondial depuis plusieurs décennies. Cela n'interdit pas des réactions ; invoquant un abus, l'ONU a accompagné une proposition portée par le Liechtenstein, pour élaborer une stratégie de contournement des oppositions, en imposant une justification obligatoire à tout emploi du veto.

Pourtant, cette stratégie semble paradoxalement mettre mieux en évidence l'instrumentalisation des outils de l'ONU au profit de la défense des intérêts de certains membres du Conseil de Sécurité, apportant de l'eau au moulin des critiques qui voient en l'Organisation le vecteur d'une vision et d'une conception occidentale des relations internationales.

Toutefois, ce serait oublier les raisons sur lesquelles se fondent les attitudes contrastées de la majorité des pays. Le rapport à l'histoire, au temps long, aux héritages passés serait dans les faits gommé ou incompris, alors qu'il offre une ligne de compréhension quant à l'attitude de certains pays : l'Algérie entretient une proximité historico-politique avec la Russie depuis son soutien à l'indépendance. Ailleurs, on constate le fruit d'années de consolidation des liens entre la Russie et les pays « non alignés ». En République Centrafricaine, au Mali, en Libye agit la société militaire privée Wagner dirigée par l'oligarque Evgueni Prigojine dont on connaît les liens directs avec le Kremlin. D'autres États d'Amérique du Sud ont été l'objet d'une attention particulière de Moscou qui a attaché un «soin particulier» à se donner une place de choix en Amérique Latine «dans la continuité de l'époque soviétique»⁶. Ainsi en est-il de Cuba ou du Venezuela, à moins qu'il ne s'agisse d'un réflexe anti-américain qui caractérise la réaction du Mexique par exemple, refusant de «faire front commun avec l'Amérique du Nord»⁷.

L'Ouest contre le Reste («West versus the Rest»)

Se dessine alors une carte d'un «Ouest» qui condamne et/ou sanctionne et d'un «Reste» (ou plutôt, tout ce qui n'est pas l'Occident), qui soutient ou ne se prononce pas⁵. Cette partition serait aussi opposition : d'un côté, un ensemble aux contours assez flous, englobant les Européens, l'Amérique du Nord et des pays comme le Japon ou l'Australie qui partageraient les valeurs de la démocratie libérale, face à un « reste » qui formerait un front du refus face à ce qu'ils perçoivent comme une hégémonie imposée.

Plusieurs pays africains se sont abstenus ou procèdent de la même démarche : condamnation sans sanction. Pour l'un des conseillers du Président sénégalais, « c'est peut-être le signe d'une nouvelle configuration géopolitique où l'Afrique, défendant ses intérêts, affirme une position indépendante de l'alignement des puissances occidentales. Dans cette confrontation russo-ukrainienne aux camps et aux positions tranchées, l'Afrique peut se présenter comme une troisième voie dans ce conflit très éloigné de ses frontières »⁸.

Cette notion de troisième voie renvoie à l'expression, un peu connotée, de Tiers-monde, comme à des postures de non-alignement. Mais là où Tiers-monde et non-aligné étaient des postures subies, le concept de « Sud global » donne une nouvelle marge de manœuvre à des pays modulant leur posture en fonction de leurs seuls intérêts et non plus en s'alignant sur un bloc ou sur un autre : « Les pays du Sud sont décrits comme nouvellement industrialisés ou en cours d'industrialisation, et ont souvent connu une histoire coloniale. Le Sud est global à cause de la mondialisation. Le système international est marqué par l'intégration des puissances émergentes dans l'économie mondiale, ce qui aboutit à une dépoliarisation progressive des échanges internationaux, jusque-là dominés par les échanges Nord-Sud »⁹.

De nouveaux (dés)équilibres ?

En réalité, la guerre d'Ukraine catalyse les positions des différents États, moins en direction ou en opposition avec Moscou, que dans l'affirmation d'une nouvelle bipolarité entre un pôle occidental et un pôle asiatique.

La fracture entre « l'Ouest et le Reste » et le déplacement du cœur géopolitique en Asie signe le revirement de l'ordre international à l'est. Les intérêts stratégiques asiatiques s'affirment et se matérialisent par la montée en puissance des organisations régionales, menaçant directement les organisations européennes et transatlantiques. L'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS), créée dans les débuts 1990 après la dislocation de l'URSS et dont sont membres la Chine, la Russie, l'Inde et l'Iran, est la plus grande organisation régionale mondiale en termes de population et de territoire. Instaurant des mesures de confiance dans les zones frontalières entre la Chine, la Russie et les pays centrasiatiques avec la signature du Traité de Shanghai en 1996¹⁰, la force militaire et commerciale de l'OCS est supérieure à celle de l'Union Européenne. Bien que l'OCS affirme au Sommet de Samarkand en Ouzbékistan « ne pas prendre position contre d'autres États ou Organisations internationales », on souligne toutefois l'objectif sous-jacent porté par la Chine et la Russie, « face à "l'hégémonie" américaine »¹¹, de refaçonner un "ordre mondial plus juste"¹² : à travers l'OCS, la Chine et la Russie associent leurs « partenaires centrasiatiques à leurs objectifs de politique extérieure » marquant leurs « positions internationales face à Washington ».

Dans son ouvrage *Le grand échiquier : la primauté américaine et ses impératifs géostratégiques*, Zbigniew Brzezinski, ancien Conseiller à la Sécurité Nationale du Président américain Carter, déclarait que « l'une des conditions pour que les États-Unis conservent leur hégémonie mondiale était d'empêcher, à tout prix, l'émergence d'une puissance concurrente en Eurasie »¹³. Avec une coopération de plus en plus étroite en matière de sécurité et de défense, notamment avec la construction d'un réseau économique et financier concernant tous les pays de la région¹⁴, l'OCS attire de nouveaux partenaires initialement alliés avec les Américains comme l'Arabie Saoudite, ayant fait part de sa volonté de « devenir un partenaire de dialogue de l'OCS »¹⁵. Ainsi, la Chine et la Russie consolident une puissance eurasiennne, gagnant en influence à mesure du renforcement des coopérations stratégiques dans la région.

Le soutien mutuel de la Chine et la Russie dans leur lutte contre l'hégémonie américaine et sa prolifération en Asie centrale se trouve parfois limité ; là où la Russie opère un pivotement vers la Chine¹⁶, Pékin, cherche à « affirmer ses intérêts régionaux, même aux dépens de Moscou » et à diversifier sa politique d'import-export, notamment en matière énergétique.

Au niveau du Caucase, l'Organisation du Traité de sécurité commune portée par la Russie et réunissant l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan avait posé autrefois les jalons d'une organisation de sécurité commune. Mais affaiblie par des dissensions internes, la CSTO a refusé d'intervenir lors de l'invasion de l'Azerbaïdjan en Arménie, cette dernière ayant préféré Washington à Moscou comme médiateur du conflit. La Russie, préoccupée par son opération militaire spéciale, perd de l'influence au sein du CSTO dont les États se rapprochent de la Chine ou des États-Unis. Ce serait une opportunité à exploiter si l'Europe choisissait de se doter d'une véritable stratégie dans cet espace afin de contrecarrer ou récupérer le « basculement vers l'Est »¹⁷.

Europe et puissance, deux mots à réconcilier

Une année de guerre aura sinon éclairci les cartes, au moins aura permis de se poser les questions essentielles sur les années à venir ; pour reprendre les termes de Josep Borrell, nous aurons vu l'impossibilité de demeurer un « herbivore dans un monde de carnivores ». Si la condamnation de la Russie offre un front commun, l'Europe se doit de s'interroger non seulement sur ce qu'elle est, ce qu'elle offre et ce qu'elle veut être, non seulement vis-à-vis de la Russie, mais face aux autres puissances qui la poussent à prendre parti. Il ne s'agit pas de conserver une suprématie quelconque ou d'en retrouver une, mais d'accepter un changement de paradigme géopolitique en décentrant le regard ; l'Arabie Saoudite par exemple, marque un « désir de se tourner en Asie » et de « s'affranchir d'une relation exclusive avec les Américains »¹⁸. En Asie centrale, les relations sino-russes sont à la fois fondées sur une volonté de consolidation de l'influence eurasiatique et sur un fond de domination chinoise où Moscou apparaît plutôt comme un vassal. De ce retournement hégémonique, l'économiste Agathe Demarais identifie la formation de trois blocs mondiaux : le bloc occidental, le bloc chinois avec la Russie comme soutien, et le bloc des pays non alignés¹⁹.

Comment se placer alors ? Par rapport à la Chine d'abord : si la posture officielle de l'Union Européenne est de la considérer comme un partenaire économique et diplomatique, on doit aussi la reconnaître comme un « rival systémique »²⁰. Cela conduit les 27 à adopter des attitudes différentes ; là où certains cherchent à se prémunir de son influence, d'autres, comme les Pays-Bas souhaitent maintenir, voire approfondir leurs relations (notamment en matière d'exportation avec le port de Rotterdam). La posture d'équilibre promue par le Président français Emmanuel Macron, en déplacement à Pékin avec la Présidente de la Commission Européenne Ursula Von Der Leyen, est-elle tenable, même s'il s'agit « d'ouvrir le champ des possibles entre l'Europe et la Chine » en portant, « en Européens, la même vision »²¹ ?

Par rapport aux Etats-Unis ensuite. Depuis Trump, les relations transatlantiques se sont refroidies : à la fois car le découplage qu'instaurent les Administrations américaines contribue à accélérer la formation de ces deux blocs, et parce que la crainte d'une conflagration en Europe redonne à des architectures de sécurité régionale – comme l'OTAN – un poids et une importance essentielle.

Il convient donc de pousser la réflexion sur ce que l'Europe est, apporte et offre. Une puissance de la norme, un ensemble de valeurs et un modèle de coexistence. Ces trois piliers lui autorisent un rayonnement dont elle doit avoir conscience sans se laisser enfermer dans ce que Graham Allison qualifie de « piège de Thucydide »²². C'est le principal défi qui lui permettra de répondre aux attentes de ses citoyens, des autres pays et des organisations internationales.

1 Guillaume Lasconjarias est Normalien, Agrégé et Docteur en histoire, Professeur associé à l'Université Paris Sorbonne, Laura Deghrar est diplômée d'un Master en relations internationales et chargée d'études stagiaire à l'IHEDN

2 L'expression est à trouver par exemple dans *l'Actualisation stratégique* 2021 du ministère des Armées.

3 Mayu WATANABE, « Le rôle du multilatéralisme dans un monde post-guerre en Ukraine », *Fondation pour la recherche stratégique*, 2023.

4 Catherine VIENS, « La neutralité de l'Inde face à l'invasion russe en Ukraine pose des questions sur la solidarité internationale », *The Conversation*, 20 juin 2022 (<https://theconversation.com/la-neutralite-de-linde-face-a-linvasion-russe-en-ukraine-pose-des-questions-sur-la-solidarite-internationale-184503>)

5 Suivant un article du sociologue Stuart HALL : « The West and the Rest: Discourse and Power » In Bram GIEBEN (Ed.), *Formations of Modernity*, Oxford, Polity, 1992.

6 Andreï PIATAKOV, « La Russie et l'Amérique latine au XXIème siècle : un rapprochement difficile », IFRI, 2020

7 Angela STENT, « The West vs. the Rest », *Foreign Policy*, 2022

8 Entretien de l'Institut Montaigne avec Babacar Ndiaye, « Le Sénégal : la "voix" de l'Afrique dans la crise russo-ukrainienne », 21 juillet 2022 (<https://www.institutmontaigne.org/analyses/le-senegal-la-voix-de-lafrique-dans-la-crise-russo-ukrainienne>)

9 Raoul DELCORDE, « Qu'est-ce que le Sud global ? », *La Libre Belgique*, 6 février 2023 (<https://www.lalibre.be/debats/opinions/2023/02/06/quest-ce-que-le-sud-global-HEQVIJUG5FERJK52QZFYJUPMY4/>)

10 Thierry KELLNER, « La Chine, l'Organisation de coopération de Shangaï et les « révolutions colorées » », *Hérodote*, 2008

11 Wang Wenbin, porte-parole de la diplomatie chinoise (*Les Echos*, 01/04/2022)

12 Sergueï Lavrov, chef de la diplomatie russe, *Ibid.*

13 « L'organisation de coopération de Shangaï », *La tribune diplomatique*, 2018

14 *Ibid.*

15 « Pourquoi l'Arabie saoudite s'est rapprochée de l'Organisation de coopération de Shangaï », *Courrier international*, 2023

16 Agathe DEMARAIS « Un an de guerre en Ukraine: quel bilan pour les sanctions économiques occidentales ? », *Institut Montaigne*, 2023

17 René CAGNAT, Sergheï MASSAOULOV, « De l'Ukraine à l'Asie centrale, l'enjeu eurasiatique », *Revue de Défense Nationale*, 2015

18 *Courrier international*, 2023, *Op cit.*

19 Agathe DEMARAIS, 2023. *Op cit.*

20 Andrew SMALL, Définir la rivalité systémique : l'Europe et la Chine au-delà de la pandémie, *ECFR*, 13 mai 2020 (https://ecfr.eu/paris/publication/definir_la_rivalite_systemique_leurope_et_la_chine_au_dela_de_la_pandemie/)

21 Tweet d'Emmanuel Macron le 07/04/2023

22 Graham Allison, *Vers la guerre : La Chine et l'Amérique dans le Piège de Thucydide ?*, Paris, Odile Jacob, 2019

POUR UNE EUROPE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

(texte rédigé en 2019)

Par Roland HUREAUX

«Avertissement de la Tribune du Progrès : les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs, ils ne préjugent en rien des opinions de la S.E.P. elle-même, et ne sauraient engager en rien la responsabilité de la S.E.P.»

Les péripéties saugrenues qui ont entouré le Brexit montrent combien est insatisfaisante la situation actuelle de l'Union Européenne.

Elle apparaît comme un bloc compact qui ne laisse d'autre choix à un État que d'être dedans ou dehors.

Cela est absurde au regard de la complexité de l'héritage européen, des relations diversifiées qui se sont tissées au fil des siècles entre les différentes Nations, grande et petites, qui la composent. La Grande-Bretagne ne se sent peut-être pas aussi européenne que d'autres pays; elle n'en est pas moins, de manière éminente, partie prenante à l'histoire de l'Europe. Qu'elle n'ait pas supporté le carcan de Bruxelles est une chose, qu'elle soit tenue pour totalement exclue, en est une autre.

Cela est d'autant plus vrai que les principaux acteurs de la négociation du Brexit, la Commission de Bruxelles, la France et, au moins officiellement, l'Allemagne, veulent une Europe de plus en plus intégrée qui deviendrait à terme une seule entité de droit international. Une entité qu'on appelle à tort fédérale, car elle est en fait de plus en plus centralisée : en de nombreuses matières, Bruxelles a plus de pouvoir en Europe que Washington aux États-Unis.

Imaginer qu'en constituant un bloc centralisé, elle deviendrait une Europe puissante, est un leurre, au moins aussi longtemps que les décisions seront prises par une majorité de petits États dont la politique étrangère est déterminée à Washington (et si elle ne l'était pas à Washington, elle le serait à Berlin !). En 1956, deux grands États européens, la France et la Grande-Bretagne, pouvaient se permettre, pour le meilleur et pour le pire, d'entreprendre une expédition militaire au Proche-Orient contre l'avis des Américains. Les Européens peuvent-ils aujourd'hui envoyer ne serait-ce qu'un émissaire diplomatique sans leur feu vert ? Probablement pas. Étonnant aboutissement de 70 ans de construction européenne ! De fait, dans son action extérieure, l'Europe, c'est aujourd'hui l'OTAN, et rien d'autre !

L'Europe vers la guerre ?

Nous touchons là un deuxième risque de l'Europe-bloc : ce bloc, pour se montrer qu'il existe, ne sera-t-il pas porté, comme jadis l'Allemagne de Bismarck, à se chercher des ennemis ? Et lequel, sinon la Russie ? L'hystérie antirusse qui règne aujourd'hui à Bruxelles, pire que dans la plupart des capitales du Continent, sauf peut-être celles de la Pologne et des Pays Baltes, est inquiétante. Elle n'est pas pour déplaire à Washington, au moins aux faucons de l'État profond qui interdisaient à Trump tout rapprochement avec Poutine et demeurent influents à Bruxelles. La résolution votée par le Parlement Européen le 19 mars 2019 sur l'état des relations politiques avec la Russie n'est pas loin de la déclaration de guerre.

La configuration géopolitique actuelle de l'Europe est au demeurant bien étrange, si l'on se réfère à l'histoire récente du Continent : excluant les États-Unis et la Russie, mais aussi le Royaume-Uni, elle est limitée à l'ouest par l'Atlantique, mais jusqu'où va-t-elle à l'est ? Elle a déjà englobé les Pays Baltes. Au mépris de mille ans d'histoire commune avec la Russie, les dirigeants européens ont voulu à toute force placer de manière unilatérale l'Ukraine sous leur influence exclusive, ce qui, selon le regretté Helmut Schmidt qui n'était pas précisément un extrémiste, fut la principale cause de la guerre actuelle. Et au-delà ? Cette Europe s'étendra-t-elle jusqu'à Stalingrad ? Nous n'en sommes pas loin ; d'autant que, le Royaume-Uni parti, l'hégémonie allemande sur les institutions de Bruxelles se fait de plus en plus pesante. Mais ne forçons cependant pas le trait : s'il est vrai que leurs périmètres sont analogues, l'Europe d'aujourd'hui n'est pas celle de 1943 !

La brutalité du choix qu'offre l'Europe-bloc ne gêne pas seulement le Royaume-Uni : au dehors, la Russie, la Norvège ou la Serbie peuvent aussi se prévaloir, au moins en partie, de l'héritage européen. La Pologne et la Hongrie, à l'inverse, aujourd'hui incluses mais dont l'histoire est originale, se trouvent mises à l'index par les instances de l'Union, comme les mauvais élèves de la classe.

S'il fallait, en dehors de l'héritage chrétien, chercher une donnée vraiment spécifique au Continent européen, ce serait justement la complexité, effet du découpage naturel assez étonnant de ce petit «cap d'Asie», mais surtout témoin de la richesse de son histoire et de sa civilisation. Une complexité qui se trouve abolie par le modèle d'intégration aujourd'hui dominant, fondé sur l'idée d'États-Unis d'Europe, importée d'outre-Atlantique par des esprits simples et manifestement inadaptée à un Continent aussi singulier que le nôtre.

Face à cette dérive que représente l'idée d'une Europe-bloc, il est urgent de reconfigurer les institutions européennes pour les adapter à la réalité géopolitique du Continent. L'Europe doit "ouvrir ses fenêtres" aux partenaires de son environnement proche et sortir d'une opposition frontale entre les "in" et les "out", comme on dit à Bruxelles, qui s'avèrera très vite suicidaire.

Au lieu d'un trou noir, une galaxie ⁽¹⁾

La solution : s'orienter résolument vers un schéma d'Europe à géométrie variable (qui s'applique déjà d'une certaine manière, tous les membres actuels de l'Union n'étant pas dans l'euro); remplacer des institutions centrales monolithiques qui, à vouloir concentrer toutes les compétences, pourraient vite devenir un «trou noir», par une «galaxie» d'Agences thématiques spécialisées, sur le modèle de l'Agence Spatiale Européenne ou de l'OCCAR ⁽²⁾. Les différents sujets d'intérêt européen qui sont aujourd'hui traités à Bruxelles pourraient continuer de l'être, par le même personnel le cas échéant, mais la participation à chacune de ces Agences serait à la carte, certains membres actuels pouvant s'en retirer et certains pays aujourd'hui à l'extérieur, comme désormais le Royaume-Uni, mais aussi la Russie et pourquoi pas la Turquie ou le Maroc, pouvant adhérer à l'Agence de leur choix, ou s'y joindre pour telle ou telle action. La coopération politique, appuyée sur un Secrétariat spécifique, suivrait le même modèle, avec la possibilité d'y associer certains pays tiers en fonction de l'ordre du jour.

Une Europe à géométrie variable permettrait à la fois d'atténuer la rigueur du Brexit et d'éloigner la Russie de la dérive vers l'Asie de l'Organisation de Coopération de Shanghai, ou encore de la tentation du duo-pole Washington-Moscou, en la réintroduisant dans quelque chose comme un nouveau «concert européen» conforme à ses aspirations profondes. Même perspective pour la Turquie, aujourd'hui contrainte à s'inféoder à Moscou.

Telle que nous la présentons, cette formule ne serait pas incompatible avec un directoire, qui ne saurait qu'être informel, des principales puissances et des pays les plus engagés dans les diverses coopérations.

Même s'il ne préjuge pas de l'avenir de l'euro, avec lequel il n'est pas formellement incompatible, ce schéma obligera les adeptes d'une intégration sur le modèle "monnetiste" à faire leur deuil du super-État qui demeure leur objectif, destiné à périr peu à peu les États-Nations, avec ses frontières, son armée, son drapeau, et pourquoi pas, ses timbres et son équipe de football.

Le modèle d'une l'Europe-bloc ne contredit pas seulement la complexité qui est au cœur du génie européen. Comme le dit Jean-Jacques Rosa ⁽³⁾, il s'oppose aux tendances modernes privilégiant, non les constructions monolithiques, mais les organisations plurielles, souples, interconnectées, sans hiérarchie stricte. Ajoutons qu'au moment où la Russie est débarrassée du communisme et les États-Unis de ce projet mondial qu'était aussi le néo-conservatisme, le monde s'éloigne, pour le plus grand bien de la paix, des modèles idéologiques du XX^{ème} siècle, auxquels on peut, même de manière atténuée, assimiler le projet européen de l'après-guerre.

La réorganisation des institutions européennes que nous proposons n'est pas une option. Qui peut croire que l'édifice actuel (ou ce qu'il en reste) pourra se maintenir longtemps en excluant frontalement les deux principaux centres financiers de la planète (New York et Londres) et la première puissance énergétique et militaire du continent ? Si l'Union Européenne ne procède pas à une réforme rapide de ses institutions, on peut craindre qu'elle ne coure à une cataclysmique dislocation.

1 Entretien - Bild 16 mai 2014

2 OCCAR : l'Organisme Conjoint de Coopération en matière d'Armement, basé à Bonn, qui avait bien fonctionné, avant d'être absorbé par l'Agence Européenne de Défense

3 Jean-Jacques Rosa, "L'erreur européenne", Grasset

LISTE DES DÉLÉGUÉS NATIONAUX ET RÉGIONAUX

avec Lettre de Mission signée

Déléguee Nationale Brésil : Eliana OVALLE

Déléguee Nationale Etats-Unis : Sophie GEBB

Délégué National Allemagne : Jean-Luc HABERMACHER

Déléguee Nationale Suisse : Solange GHERNAOUTI

Délégué National Roumanie : (Recteur) Sorin RADU

Délégué National Maroc : Charaf AOUACHRIA

Délégué Régional Paris - Yvelines - Hauts-de-Seine : Denis JAGER

Déléguee Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Sophie DUPONT-CODERCH

Délégué Régional Auvergne - Rhône-Alpes : Jean-Luc FORTIN

Délégué Régional Alsace - Lorraine (Départements 54,57,67,68) : Alain SEVILLA

Délégué Régional Franche-Comté : Christian ARBEZ

Délégué Régional Vosges - Haute-Saône : Jean-Jacques WAGNER

Délégué Régional Grand-Est : Jean-Luc HABERMACHER

**Coordinateur de l'ensemble Grand-Est, Bourgogne - Franche-Comté, Suisse,
Allemagne et Roumanie : Jean-Luc HABERMACHER**



La Société d'Encouragement au Progrès

vous invite à participer
avec votre conjoint et quelque (s) proche(s),

à la **Cérémonie solennelle annuelle de remise de Médailles S.E.P.**
le mercredi 8 novembre 2023 à 17h45 ⁽³⁾
au restaurant du Sénat "Salon Pourpre"

15 ter rue de Vaugirard 75006 Paris

Parking public Saint-Sulpice - Métro Odéon ou Luxembourg

Participation aux frais: (à régler **par virement** ou par chèque à l'ordre de "S.E.P."):

Réceptiendaires

Médaille pendante + Diplôme + Palmarès (1 par couple):	100 €
Contribution Réceptiendaire au diner de gala (apéritif et dîner):	100 €
Invités de Réceptiendaire (sans Palmarès) (jusqu'à 2 invités ⁽¹⁾):	100 € par personne ⁽²⁾
Palmarès supplémentaire:	10 € par Palmarès

Membres S.E.P.

À jour de cotisation ou À Vie, et conjoint (1 Palmarès par couple):	90 € par personne ⁽²⁾
Invités de Membres S.E.P. (sans Palmarès) (jusqu'à 2 invités ⁽¹⁾):	100 € par personne ⁽²⁾

Les coûts indiqués ci-dessus doivent être réglés à la S.E.P. au moins 8 jours **AVANT** la Cérémonie

⁽¹⁾ nombre limité par la taille du Salon, s'il reste des places vous serez contactés par courriel

⁽²⁾ coût susceptible d'être augmenté d'ici fin octobre par suite des circonstances actuelles

⁽³⁾ début Cérémonie à 18h00, nécessité d'arriver à 17h45 à cause des formalités d'accès longues

RSVP avant le jeudi 2 novembre 2023 (date limite d'inscription)



COUPON-RÉPONSE POUR LA CÉRÉMONIE DU 8 NOVEMBRE 2023

à **envoyer PAR COURRIEL à contact@sep-france.org AVANT le jeudi 2 novembre 2023:**

Paiement **DE PRÉFÉRENCE PAR VIREMENT** au compte bancaire de la S.E.P. :

Crédit Mutuel Paris 15 Convention, IBAN : **FR76 1027 8060 1500 0202 6770 139** BIC : CMCIFR2AXXX

Adresse envoi de chèque : S.E.P. Secrétariat Général - 50 rue de la Gare, 51140 Jonchery-sur-Vesle

M _____ Tel mobile: _____

Renseignements obligatoires pour le Sénat : Courriel **PERSONNEL** : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse & pays de résidence : _____

Noms et prénoms des invités et leurs renseignements pour le Sénat à envoyer par courriel séparé

- ☐ Médaille Réceptiendaire (100 €)
- ☐ Dîner Réceptiendaire (100 €)
- ☐ Diners Invités de Réceptiendaire & de Membre S.E.P. (100 € **par personne**), soit ____ diners = ____ €
- ☐ Diners Membre S.E.P. à jour et conjoint (90 € **par personne**), soit ____ diners = ____ €
- ☐ Palmarès supplémentaires (10 € **par Palmarès**), soit ____ Palmarès = ____ €
- ☐ Virement effectué (ou ☐ chèque) pour un total de _____ € (chèque à l'ordre de "S.E.P.")

IMPORTANT: pour la date limite des repas du restaurant, et pour l'accès au Sénat, seuls pourront participer à la Cérémonie les inscrits **ayant payé leur participation avant le jeudi 2 novembre 2023**

Adhésion à la Société d'Encouragement au Progrès

Comment adhérer ou faire adhérer un particulier à la S.E.P. ?

Si vous-même ou l'un de vos proches ou l'une de vos relations avez décidé de devenir membre de la S.E.P., la procédure d'adhésion est très simple: Il suffit de se rendre sur le site Internet de la S.E.P.. En page d'accueil, le postulant est invité à remplir un bulletin d'adhésion à envoyer à la S.E.P. avec un virement ou un chèque d'un montant correspondant à son choix, pour l'année civile en cours. Sauf avis contraire, le prochain Conseil d'Administration validera votre adhésion. Ou bien, simplement, écrivez-nous.

Dons, legs, personnes morales

Adressez-nous un courrier pour que nous convenions d'une démarche et / ou d'un rendez-vous. Vous serez reçu avec les égards que suscite votre dévouement au Progrès.

Montant des cotisations pour l'année civile 2024 (cotisations versées à partir du 1^{er} octobre)

Membre actif.....50 €	Membre bienfaiteur : à partir de.....100 €
Membre donateur75 €	Personne morale : à partir de.....500 €
Personne morale bienfaitrice ou Membre Partenaire : à partir de1 500 €	

Règlement **de préférence par virement :**

CREDIT MUTUEL IBAN: **FR76 1027 8060 1500 0202 6770 139** BIC : **CMCIFR2A**

ou par chèque à l'ordre de la S.E.P. à adresser à :

S.E.P. Secrétariat Général, 50 rue de la Gare, 51140 JONCHERY-SUR-VESLE

Prochaines activités

Cérémonie solennelle de remise de Médailles S.E.P. au Sénat, Salon Pourpre

le mercredi 8 novembre 2023 à 17h45

Tous les membres sont de la S.E.P. sont cordialement invités à y participer.

Conférence-déjeuner du mercredi 6 décembre 2023 à 12h00, salle 701, 7^{ème} étage

Déjeuner buffet assis au Club des Entrepreneurs, 2^{ème} étage

Immeuble Maillot 2000 - 10 rue du Débarcadère, 75017 Paris

Le Conférencier et le thème seront communiqués ultérieurement

Conseil d'Administration de la S.E.P.

Président: Jean-François Roubaud

Président d'Honneur : Louis Schweitzer

Secrétaire Général...André de Saint-Petersbourg

Trésorier et Responsable Site Internet: Denis Jager

Rédacteur en Chef & Communication : Jean-Luc Habermacher

Trésorier adjoint : Hervé Mateo

Membres : Philippe Rosay, Adrien Sallez, Suzie Gebb,

Martine Allart-Boquet, Alain Sallez, Jocelyne Chanoine-Martiel,

Pierre-Robert Clavé, Paul Denis, Olivier Mousson, Alain Sallez

Bureau de la S.E.P.

Jean-François Roubaud, Président

André de Saint-Petersbourg, Secrétaire Général

Denis Jager, Trésorier & Responsable Site Internet

Jean-Luc Habermacher, Rédacteur en Chef & Communication

Hervé Matéo, Trésorier adjoint

Membres : Philippe Rosay, Adrien Sallez, Suzie Gebb

Société d'Encouragement au Progrès (S.E.P.)

Association fondée à Paris le 18 janvier 1908

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 23 mars 1925

Référence d'enregistrement à la Préfecture de Paris : AR 685

RNA : W751005785 – SIREN : 490 086 055

Siège Social: Chez GCCP, 10 rue du Débarcadère 75017 Paris